

Référence
BULAC/DGS/007

Rédigé par
Jean-François Chanal

Téléphone
0181691811

Courriel
jean-francois.chanal@bulac.fr

Date
19 février 2020

COMPTE RENDU

Réunion du 02/12/2019
Assemblée générale

Version
9/3/2020

Participants présents

Administrateurs

Simone BONNAFOUS (MESRI)
François-Xavier ANDRÉ (EFE0)
Jean-François HUCHET (Inalco)
Romain HURET (EHESS)

Thierry KOUAMÉ (Panthéon Sorbonne)
Yves MORET (MESRI)
Françoise THIBAUT (MESRI)

Membres de droit

Bernard MORVAN (agent comptable)

Marc KRECKELBERGH (Contrôle d'État) :
représenté par Geneviève PERTILE

Marie-Lise TSAGOURIA (directeur)

Invités

Christophe PÉRALES (directeur SCD P7)
Jean-François CHANAL (directeur-adjoint)

Catherine BOIN (RP)
Lorenzo DEUSTUA (RP)
Florian LEJEUNE (RP suppléant)

Participants excusés

Administrateurs

Jamil Jean-Marc DAKHLIA (Sorbonne
Nouvelle) : *procuration donnée à Simone
BONNAFOUS*
Stéphane FEUILLAS (Paris Diderot)

Anne-Marie FRITZINGER (Sorbonne
Université) : *procuration donnée à François-
Xavier ANDRÉ*

Alain PEYRAUBE (MESRI)
François-Joseph RUGGIU (CNRS) : *procuration
donnée à Simone BONNAFOUS*
Jean-Michel VERDIER (EPHE) : *représenté par
A.nne-Marie TURCAN*

Membres de droit

Alexandre BOSCH (commissariat du
gouvernement)

Invités

Éloi FICQUET (président CS)
Benjamin GUICHARD (directeur scientifique)

Nathalie PILET (RP suppléante)

Prochaine réunion le
9 mars à 15 heures 30

Lieu et Adresse
65 rue des Grands Moulins 75013 Paris

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 DÉCEMBRE 2019
2. INFORMATIONS GÉNÉRALES (MISE À DISPOSITION DES PERSONNELS, BILAN DE LA RENTRÉE 2019...)
3. BUDGET RECTIFIÉ N°2 2019
4. BUDGET INITIAL 2020
5. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2020
6. CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

7. RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

8. CONVENTIONS DE REVERSEMENT DES SUBVENTIONS COLLEX-PERSÉE

8.1. AVEC LA MMSH D'AIX-EN-PROVENCE (PROJET MISTARA)

8.2. AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG ET AVEC LA BIBLIOTHÈQUE INTER-UNIVERSITAIRE DE LA SORBONNE (PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES EBCO)

9. FERMETURES 2020

10. QUESTIONS DIVERSES

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 9h40.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 DÉCEMBRE 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES (MISE À DISPOSITION DES PERSONNELS, BILAN DE LA RENTRÉE 2019...)

Marie-Lise TSAGOURIA présente le bilan de la rentrée 2020, même si tous les chiffres ne sont pas encore consolidés. Elle souligne une difficulté liée à la formation des étudiants en licence 1 qui s'est déroulée de manière moins satisfaisante que les années précédentes. Le nombre d'étudiants formés a été divisé par quatre du fait de la réintégration des enseignements méthodologiques au sein des départements de l'Inalco.

Jean-François HUCHET indique qu'en raison de la mise en place du dispositif de remédiation consécutif à la loi relative à l'orientation et la réussite des étudiants quelques difficultés d'organisation ont pu être enregistrées. Un rendez-vous avec la BULAC est prévu début janvier pour recalibrer le dispositif.

Marie-Lise TSAGOURIA indique que le chantier du document unique d'évaluation des risques professionnels touche à sa fin, après 3 ans de travail. Le document a été approuvé par le CHSCT et se trouve désormais opérationnel.

Enfin elle rappelle que le transfert des supports d'emplois des fonctionnaires de la BULAC du Rectorat vers l'Université de Paris devrait se réaliser d'ici un an.

Christophe PÉRALES précise que la direction générale des services a prévu d'adresser une note à ce sujet au DGS préfigurateur d'Université de Paris, pour bon suivi du dossier..

3. BUDGET RECTIFIÉ N°2 2019

Marie-Lise TSAGOURIA signale que trois recettes fléchées sont intégrées dans ce budget rectifié pour un montant total de 72 239 € : deux conventions passées avec l'ABES pour la rétroconversion dans le SUDOC et la rétroconversion des manuscrits dans Calames, et une convention Collex pour le programme de conservation partagé des périodiques de l'Europe balkanique, centrale et orientale.

Les dépenses de personnels font l'objet d'un ajustement à la baisse. La hausse de deux équivalents temps plein sur le plafond d'emploi de la BULAC n'a en effet pas été utilisée sur l'année entière.

Les dépenses d'investissement sont aussi revues à la baisse en raison du décalage du projet Cantagrel dont les études commenceront en 2020 pour des travaux prévus en 2021.

En revanche le budget prévu pour le marché de refondation du site web est revu à la hausse.

Simone BONNAFOUS s'interroge sur le projet Cantagrel.

Marie-Lise TSAGOURIA répond que l'Inalco a été jusque là très mobilisé par le projet de la rue de Lille et les deux établissements par la rénovation de l'auditorium.

Simone BONNAFOUS constate qu'il s'agit donc d'un étalement volontaire des dépenses, ce que confirme Marie-Lise TSAGOURIA.

Jean-François HUCHET indique que le financement du projet Cantagrel fait l'objet d'une demande dans le cadre du contrat de plan État-Région pour un montant de 520 000 €.

Simone BONNAFOUS remarque que ce n'est pas un montant suffisant pour s'inscrire dans le CPER.

Jean-François HUCHET répond que cette demande est intégrée à d'autres projets liés à la vie étudiante.

Yves MORET demande si une entreprise est retenue pour le site web.

Marie-Lise TSAGOURIA répond que le marché n'est pas encore notifié.

Yves MORET souhaite savoir si une assistance à maîtrise d'ouvrage est prévue.

Marie-Lise TSAGOURIA répond par la négative.

Simone BONNAFOUS met au vote le budget rectifié n° 2 qui est adopté à l'unanimité.

4. BUDGET INITIAL 2020

Marie-Lise TSAGOURIA fait remarquer que le budget initial est logiquement imbriqué avec le programme d'activité.

Les recettes sont estimées à 4 487 063 €. La subvention pour charge de service public est identique à celle de 2019. Les ressources propres sont en baisse de 30 000 € en raison du basculement des bibliothèques de l'EHESS et de l'EPHE dans le système de gestion de bibliothèque du campus Condorcet au 1^{er} janvier 2020.

Pour les dépenses, on enregistre une petite hausse sur les emplois hors plafond en lien avec les recettes fléchées sur les projets *Mistara* et plan de conservation partagé des périodiques.

La priorité sera donnée en 2020 au renouvellement des équipements informatiques, PC publics et professionnels, imprimantes et PC portables, ainsi qu'au complément d'infrastructures communes avec l'Inalco.

Pour l'immobilier, quelques travaux seront liés au DUERP, d'autres à des réaménagements dans les espaces publics.

Un gros prélèvement est ainsi prévu sur le fonds de roulement à hauteur de 717 299 €. Le montant final du fonds de roulement est estimé à 939 866 € soit 80 jours de fonctionnement.

Simone BONNAFOUS demande s'il y a des questions ou remarques.

Elle met au vote le budget initial qui est adopté à l'unanimité.

5. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2020

Marie-Lise TSAGOURIA souligne que les projets marquants ont déjà été abordés lors de la présentation du budget. Elle met l'accent sur le plan de formation qui est un outil central pour la capacité d'adaptation de la BULAC aux nouveaux enjeux. Le budget de ce plan s'établit à 40 000 € incluant les frais de mission liés aux formations.

Simone BONNAFOUS remarque que ces derniers ont augmenté.

Marie-Lise TSAGOURIA précise que les remboursements sont forfaitaires et fonction des lieux de formation.

Simone BONNAFOUS apprécie la qualité du programme d'activité et demande s'il y a des questions.

Catherine BOIN explique qu'un travail de motivation sera nécessaire pour les formateurs de la BULAC après les dysfonctionnements constatés pour la formation des étudiants en licence.

Marie-Lise TSAGOURIA estime que la concertation avec l'Inalco servira de base à cette remobilisation.

Yves MORET signale qu'il y a parfois des confusions entre indicateurs de performance et jalons temporels.

Anne-Marie TURCAN demande quels manuscrits restent à numériser.

Marie-Lise TSAGOURIA répond que les manuscrits persans et turcs ottomans ont été numérisés. Il reste à traiter les 3/4 des manuscrits arabes et certains corpus particuliers comme les périodiques khmers par exemple.

Anne-Marie TURCAN souhaite savoir si ces fonds sont cotés.

Marie-Lise TSAGOURIA répond par l'affirmative. Seuls les documents catalogués sont numérisés.

Simone BONNAFOUS met au vote le programme d'activité qui est adopté à l'unanimité.

6. CONTRÔLE INTERNE BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Marie-Lise TSAGOURIA met l'accent sur le principal risque lié à la taille réduite de l'équipe en charge des ressources financières. Les compétences sont rarement redondantes. Un progrès est cependant enregistré sur la fonction dépenses : plusieurs personnes peuvent désormais intervenir. Les recettes restent à traiter.

D'une façon générale les procédures écrites manquent pour documenter les fonctions budgétaires et comptables.

Une question reste ouverte : l'intégration du bâtiment dans le bilan et la charge d'amortissement en lien avec l'Inalco.

Thierry KOUAMÉ souligne que le même problème existe au CTLES où les magasins ne sont pour l'instant pas amortis.

Yves MORET évoque l'intérêt d'avoir une comptabilité la plus orthodoxe possible et donc de prévoir les amortissements du bâtiment.

Bernard MORVAN signale que le comptable se trouve seul au GIP BULAC. Personne d'autre n'a d'habilitation, ce qui risque de poser problème en cas d'absence prolongée.

Simone BONNAFOUS remarque qu'on ne peut pour autant envisager de multiplier les emplois pour la comptabilité.

Bernard MORVAN rappelle qu'en adjonction de service, dans certains établissements, du personnel est dédié à cette fonction. Peut-être qu'une délégation avec le nouveau comptable de l'Inalco serait envisageable. La DGESIP n'y serait en tout cas pas hostile.

Simone BONNAFOUS conclut en soulignant que le budget de la BULAC reste limité, de l'ordre de 4 à 5 millions d'euros.

7. RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Marie-Lise TSAGOURIA indique qu'à ce stade il n'y a pas de proposition à soumettre à l'assemblée générale. Ce sera fait début mars 2020. Elle renouvelle l'appel à proposition déjà formulé auprès des membres de l'assemblée.

Anne-Marie TURCAN demande si les membres étrangers sont les bienvenus.

Marie-Lise TSAGOURIA indique que la principale condition est qu'ils puissent suivre une conversation soutenue en français.

8. CONVENTIONS DE REVERSEMENT DES SUBVENTIONS COLLEX-PERSÉE

8.1. AVEC LA MMSH D'AIX-EN-PROVENCE (PROJET *MISTARA*)

La convention n' a pas été reçue. Ce point sera réexaminé au mois de mars.

8.2. AVEC LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG ET AVEC LA BIBLIOTHÈQUE INTER-UNIVERSITAIRE DE LA SORBONNE (PLAN DE CONSERVATION PARTAGÉ DES PÉRIODIQUES EBCO)

La convention est adoptée à l'unanimité.

9. FERMETURES 2020

Marie-Lise TSAGOURIA présente le calendrier.

Florian LEJEUNE souhaite savoir si la fermeture est prévue à 22 heures le 24 décembre.

Marie-Lise TSAGOURIA lui répond que ce sera à 18 heures, comme à l'habitude.

Françoise THIBAUT s'interroge sur les avantages de l'ouverture en été.

Marie-Lise TSAGOURIA atteste qu'une demande forte existe, notamment des chercheurs provinciaux ou étrangers. Le public estival n'est pas le même que le public de l'année universitaire.

Simone BONNAFOUS met au vote le calendrier qui est adopté à l'unanimité.

10. QUESTIONS DIVERSES

Françoise THIBAUT fait remarquer qu'à son arrivée l'agent présent à l'accueil du Pôle des langues et civilisations lui a indiqué n'avoir aucun contact avec la BULAC.

Marie-Lise TSAGOURIA confirme que l'accueil du Pôle est tenu exclusivement par du personnel Inalco. C'est de plus un personnel d'abord dédié à la logistique et peu formé à l'accueil. Un projet de recalage du fonctionnement des accueils est prévu entre les deux établissements.

Lorenzo DEUSTUA souligne que les agents concernés sont en souffrance et qu'il s'agit là d'un point qui sera examiné au prochain CHSCT commun INALCO-BULAC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h05.